

Direction de l'Action Juridique

Hôtel de ville
Place Jean Delvainquière
BP 30109 – 59393
Wattlelos Cedex

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
ET DECISIONS DU MAIRE
APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122 - 22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Mme [REDACTED] / VILLE DE WATTRELOS
AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE**

Nous, Maire de la ville de WATTRELOS,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2 du 28 mars 2026, portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de WATTRELOS, transmise à Monsieur le Préfet du Nord le 28 mars 2026,
- Vu la requête n° 2605659-5 présentée par Mme [REDACTED] devant le Tribunal Administratif de Lille tendant à l'annulation de l'arrêté municipal du 25 mars 2026 délivrant un permis de construire (n° PC 059650 25 00047) portant sur la construction d'un ensemble de 153 logements sur un terrain sis rue Berthelot à Wattlelos.
- Vu le dossier n° D2606170400 ouvert auprès de la S.M.A.CL, assureur en Protection Juridique de la Personne Morale,

D É C I D O N S

De confier à Maître Florence MOSTAERT, du Cabinet SARL MOSTAERT Avocat Associé, 18 avenue du Peuple Belge - 59800 Lille, la défense des intérêts de la Ville de Wattlelos dans l'action intentée par Madame [REDACTED] devant le Tribunal Administratif de Lille.

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.



La présente décision est rendue exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Fait à Wattlelos, le 24 juin 2026

Wattlelos, le **26 JUIN 2026**
Le Maire,


Dominique BAERT

Le Maire


Dominique BAERT